**Les Savoyards de la classe 1909**

**De « l’état d’esprit » aux expériences sociales de la mobilisation**

La reconstitution de la somme d’expériences et de représentations qui furent celle des soldats lors de la première guerre mondiale confronte le chercheur à la question de la représentativité des sources, notamment en ce qui concerne l’utilisation des témoignages décrivant « l’état d’esprit » des soldats. En Savoie comme dans d’autres régions, les témoignages des mobilisés posent problème à qui veut cerner cet « état d’esprit ». Quelques exemples permettront de mieux comprendre cette difficulté. Le 1er août 1914, l’abbé Serge Rochon du Verdier, sergent-brancardier, décrit à sa mère son enthousiasme: « Je pars en état de grâce, je combattrai en état de grâce et je l’espère fermement je mourrai en état de grâce[[1]](#footnote-2)». Pour sa part, Lucien Guy, étudiant en droit en service dans le 97e régiment d’infanterie estime que « la nation entière vient d’entendre le cri d’alarme et accourt à l’appel de la Patrie[[2]](#footnote-3)». Enfin, Honoré Coudray, ébéniste et rattaché au 9e régiment de Hussards semble bien moins emporté par ce « cri d’alarme » : « les hommes ne sont ni tristes ni joyeux, on les appelés, ils sont venus[[3]](#footnote-4) ». Ces témoignages divergent par ce qu’ils disent de « l’état d’esprit » des mobilisés mais également par la position de leurs auteurs. Ces trois témoins n’appartiennent pas au même milieu social, ne partagent sans doute pas les mêmes opinions politiques et, par conséquent, ne développent pas le même rapport aux grands idéaux agités en 1914 (Nation, République, Patrie, etc.).

Que faire alors de la diversité de ces témoignages ? La première méthode consiste à ignorer les raisons de cette diversité en « piochant » dans ces écrits les extraits permettant d’illustrer une idée préconçue. Si, par exemple, mon propos consiste à soutenir l’idée d’une mobilisation enthousiaste portée par une véritable mystique patriotique, l’extrait de la lettre de Serge Rochon du Verdier trouvera sa place dans ma démonstration. Le défaut de cette méthode apparaît clairement : il consiste à poser les conclusions avant même d’effectuer un travail de recherche empirique[[4]](#footnote-5). Plus courante, la deuxième réaction face à la contradiction portée par ces témoignages consiste à en reconnaître la diversité et à conclure à l’hétérogénéité des opinions. Cette méthode peut sembler préférable mais elle ne permet pas de situer ces témoignages en fonction de la position sociale et militaire de leurs auteurs[[5]](#footnote-6). On admettra pourtant sans difficultés qu’un fantassin n’a pas la même vision de la guerre qu’un artilleur et qu’un étudiant parisien ne pense pas de la même manière les enjeux de la guerre qu’un paysan de la Tarentaise.

Pour saisir l’expérience combattante dans sa diversité, il est donc indispensable de restituer la part occupée par chaque groupe sous l’uniforme. Quelle était la part des paysans dans l’armée en guerre ? Qui servait dans l’infanterie ? Voilà le type de question auxquelles il est possible de répondre en menant une recherche statistique appuyée sur les registres matricules[[6]](#footnote-7). Ces registres ont longtemps été ignorés par les historiens militaires, si l’on excepte la grande étude quantitative menée par Jules Maurin dans le Languedoc[[7]](#footnote-8). L’approche développée par cet historien a guidé l’étude des registres Savoyards menée dans le cadre d’un atelier réunissant des étudiants de troisième année de l’Université de Savoie[[8]](#footnote-9). L’échantillon constitué comprend 943 soldats de la classe 1909, sélectionnés dans les cantons de recrutement de l’arrondissement de Chambéry[[9]](#footnote-10). Les hommes de cette classe sont âgés de 24-25 ans au moment de la mobilisation et appartiennent, de fait, aux classes les plus exposées à la mort pendant le conflit[[10]](#footnote-11). Le choix de l’arrondissement de Chambéry répond moins au besoin de dégager une expérience régionale spécifique que de cerner un groupe d’individus représentatif d’une certaine expérience nationale du conflit. Cet arrondissement se prête bien à cet exercice car un certain nombre de ses caractéristiques (part de la population urbaine, part des agriculteurs et alphabétisation) sont assez proches des moyennes nationales calculées dans les recensements d‘avant-guerre.

Une analyse rapide de l’échantillon constitué confirme la convergence des données recueillies avec les moyennes nationales. Ainsi, plus de 70 % des soldats de l’échantillon sont nés dans une commune rurale (moins de 2000 habitants) en 1889, ce qui est relativement plus élevé que la part des ruraux dans le recensement national de 1889 (60%). En revanche, ces hommes sont 60% à résider dans une commune rurale en 1909, ce qui correspond, à quelques points près, à la part de la population rurale dans le recensement de 1901. On constate également dans cet échantillon une majorité relative d’agriculteurs en 1909 (45 %), proche de la moyenne nationale située à 42 % en 1914. Cette présence majoritaire d’agriculteurs est à l’image de la composition sociale de l’armée française en guerre[[11]](#footnote-12). Si l’on agrège à cette catégorie le groupe des « artisans », comprenant, dans le codage effectué, les artisans traditionnels et les ouvriers, on obtient une majorité absolue de 65 % d’hommes que l’on peut regrouper, avec toutes les précautions nécessaires, dans la catégorie des « classes populaires », entendue ici comme l’ensemble des hommes exerçant une activité manuelle et entretenant un rapport limité au savoir scolaire[[12]](#footnote-13). Cette majorité absolue constitue une information fondamentale pour appréhender les témoignages de guerre. Les combattants Savoyards dont les témoignages sont souvent cités (Lucien Guy, Ferdinand Belmont, Jacques Maurice ou Paul Taponnier) appartiennent en réalité, par leur position sociale, à une minorité – 5% dans l’échantillon – marquée par l’enseignement secondaire et qui peuvent entretenir pour cela même un rapport particulier à l’expérience de guerre[[13]](#footnote-14). Ces chiffres montrent tout l’intérêt de prendre en compte les témoignages, plus rares mais plus représentatifs, laissés par les combattants Savoyards appartenant à la paysannerie, de la correspondance des soldats du village d’Anthy (Haute-Savoie) à celle de la famille Quey (Tarentaise) en passant par les mémoires de guerre d’Antoine Martin[[14]](#footnote-15).

La part des soldats ajournés ou exemptés en août 1914 reste proche des chiffres disponibles à l’échelle nationale. Les ajournements (14 % des hommes dans l’échantillon) et les exemptions (3,5 %) se produisent le plus souvent pour réformes de santé ou en raison du service dans les chemins de fer, les télégraphes ou la gendarmerie. L’insoumission concerne seulement quatre individus. Au total, la part des hommes qui échappe à la mobilisation est infime. De cette mobilisation réussie bien au-delà des prévisions d’avant-guerre, il est tentant de conclure à l’intériorisation collective d’un devoir patriotique. Si cette tendance n’est pas contestable chez un grand nombre de soldats mobilisés, elle peut être nuancée par l’exploitation statistique des registres matricules. Outre les différences socioculturelles mentionnées plus haut, le poids des contraintes pesant sur les mobilisés par le biais des services du recrutement apparaît notamment à travers l’exemple des 60 individus « ajournés » qui rejoignent l’armée après un second passage en conseil de révision. Les problèmes de santé ou l’occupation de postes dans services stratégiques (chemin de fer, PTT, gendarmerie, etc.) ne protègent pas de l’incorporation en raison de la pression croissante exercée par l’armée française pour combler les effectifs combattants après les pertes des premiers mois de guerre.

Les registres matricules nous renseignent également sur l’expérience de ces hommes dans les casernes du service militaire obligatoire, expérience fondamentale pour cerner l’appréhension de la mobilisation en août 1914. Les soldats de la classe 1909 ont connu le service de deux ans (entre 1910 et 1912) et ont servi quelques semaines en 1913 en tant que réserviste. Lorsqu’ils sont de nouveau appelés en 1914, ces hommes ont été habitués, plusieurs années durant, à répondre à l’appel de leurs régiments. Ces données doivent nous rappeler que l’acceptation de la contrainte militaire précède de beaucoup la mobilisation de l’été 1914. Elle est le fruit d’un long processus de conditionnement de la société française au XIXe siècle, marqué par une réduction progressive de l’insoumission au service militaire[[15]](#footnote-16). Dans les années qui précèdent la guerre, le pourcentage d’insoumission est en réalité très proche de celui constaté au moment de la mobilisation[[16]](#footnote-17). C’est dire, en définitive, l’influence de ce conditionnement militaire dans le succès de la mobilisation : partir à la guerre revient à faire son devoir de citoyen en payant cet « impôt du sang » qui, avant 1914, prenait la forme d’un « impôt du temps ».

L’enthousiasme des mobilisés peut également être nuancé par la distance, souvent critique, de la société française à l’égard du service des armes. Il faut ici rappeler ce qui peut sembler une évidence : l’immense majorité des conscrits (95 % d’appelés dans l’échantillon) n’a pas choisi d’effectuer son service militaire. Le service militaire obligatoire s’impose en effet à une majorité d’appelés pour qui le temps des casernes reste un temps d’attente, d’ennui et parfois de souffrances[[17]](#footnote-18). Dans les années qui précèdent la guerre, le métier des armes ne jouit pas non plus d’un grand prestige en France. Les années 1900 sont en effet marquées par une crise de recrutement dans les écoles d’officiers et l’armée peine à recruter dans le rang des sous-officiers rengagés en raison du mépris social qui entoure l’engagement militaire[[18]](#footnote-19). L’expérience militaire d’avant-guerre, marquée par un processus de conditionnement et une distance critique à l’institution militaire mérite d’être pleinement intégrée à l’appréhension de la mobilisation.

L’affectation au moment du service militaire exerce également un rôle déterminant dans l’expérience guerrière : 92 % des mobilisés servent en effet dans l’arme de leur service et 88 % ne changent pas d’arme durant la guerre. Or cette variable est décisive en raison des différentes expériences induites par l’arme d’appartenance : de l’infanterie exposée aux premières lignes, aux armes relativement protégées (artillerie, génie, train, cavalerie) en passant par les services administratifs tenus à l’écart des combats (services auxiliaires, intendance, etc.). La part des hommes servant dans les différentes armes dans chaque catégorie socioprofessionnelle révèle la relative stabilité de ces affectations avant et après la mobilisation (*graphique 1 et 2*). Elle permet surtout de distinguer les « artisans et ouvriers » dont le service s’effectue principalement dans les armes « protégées » et non dans l’infanterie, comme cela est la règle pour les autres catégories. Cette affectation s’explique par la priorité donnée aux compétences techniques avant 1914 dans le recrutement de l’artillerie et du génie. Or cette affectation prioritaire des artisans et ouvriers détermine en partie les risques encourus pendant la guerre (*graphique 3*). Ces chiffres sont bien connus mais ils méritent d’être rappelés à partir de notre échantillon : si la part des décès atteint 27 % des mobilisés dans l’infanterie, elle ne concerne plus que 13 % des mobilisés dans la cavalerie, 7 % dans l’artillerie et moins de 5 % dans le train et dans le génie. Cette différence se répercute directement sur la mortalité observée selon les catégories socioprofessionnelles (*graphique 4*) : la part des décès chez les artisans et ouvriers (12 %) se situe plus de dix points en-dessous de celle observée dans les autres catégories socioprofessionnelles. Si l’on ajoute à ces données, l’influence des détachements industriels (loi Dalbiez, 1915), proportionnellement supérieur aux détachements agricoles, on comprend alors que les chances de survie de cette catégorie sont plus importantes dès 1914.

Un autre groupe, celui des employés et « catégories supérieures » se distingue dans les registres matricules. Ce groupe aux contours assez larges regroupe les petits employés de la fonction publique, les comptables, les secrétaires, les étudiants et les professions libérales (*tableau de codage des catégories socioprofessionnelles*). Les hommes appartenant à ce groupe ont en commun de posséder un capital social et scolaire que l’on peut supposer plus élevé que la moyenne des mobilisés. À première vue ces hommes ne se distinguent pas des « commerçants » et des « agriculteurs » : ils sont autant que ces deux groupes versés dans l’infanterie et exposés aux dangers de la guerre. Pourtant, ces soldats possèdent quelques caractéristiques intéressantes à considérer les grades obtenus pendant le service militaire (*graphique 5*). Ils sont en effet nettement plus nombreux dans cette catégorie à atteindre les grades d’officiers de réserve (10%), de sous-officiers (18 %) ou de caporaux (22%) et constituent les effectifs les plus nombreux dans les grades d’officiers et de sous-officiers[[19]](#footnote-20). Cette promotion s’explique par les procédures de recrutement adoptées dans l’armée française qui privilégie largement avant 1914 le modèle républicain de la méritocratie scolaire[[20]](#footnote-21). Les caporaux et sous-officiers sont en effet sélectionnés en fonction de critères scolaires – en raison notamment des tâches comptables qu’ils remplissent dans les régiments – et la création en 1905 de l’examen d’élève officier de réserve (EOR) privilégie l’accès des bacheliers à l’accession au grade d’officier dans la réserve[[21]](#footnote-22). Cette logique scolaire à l’œuvre dans les recrutements se retrouve largement en temps de guerre même si le nécessaire *turn-over* des cadres permet une relative démocratisation de l’accès aux grades, notamment parmi les sous-officiers (*graphique 6*)[[22]](#footnote-23). Cette corrélation entre le grade et le niveau scolaire éclaire l’existence de rapports de classe dans les tranchées. Les soldats issus de cette catégorie sont proportionnellement plus nombreux à occuper des postes d’autorité face à la troupe et jouissent d’un confort quotidien plus élevé, notamment dans l’infanterie[[23]](#footnote-24).

L’autre caractéristique de ce groupe réside certainement dans sa capacité à « s’embusquer » dans les services éloignés des zones de combat. Cette capacité est directement liée au savoir comptable exigé pour occuper les postes administratifs et au réseau social mobilisé pour obtenir ces postes. La part des « employés et catégories supérieures » occupée dans les services administratifs est en effet supérieure aux autres groupes avant et pendant la mobilisation (*graphique 7*). Mais la différence observée avec les autres groupes reste cependant trop incertaine en raison du faible effectif intégré dans cette catégorie (92 individus) pour établir statistiquement ces capacités d’embusquage[[24]](#footnote-25). Il faut donc comprendre les corrélations proposées comme autant de pistes exploratoires[[25]](#footnote-26). L’une d’entre elles consiste à analyser la part des prisonniers et disparus dans l’infanterie en fonction des différentes catégories socioprofessionnelles (*graphique 8*). Être fait prisonnier ou disparaître – ce qui signifie le plus souvent que le cadavre n’a pu être identifié ou retrouvé - peut être considéré, au moins à titre d’hypothèse, comme le signe d’une participation aux combats de première ligne. Or, la part des disparus ou prisonniers dans l’infanterie selon les catégories socioprofessionnelles révèle un écart troublant entre les catégories supérieures, les artisans et ouvriers et les autres catégories. Si ces écarts étaient confirmés, ils valideraient l’hypothèse d’un embusquage socialement différencié, au sein même des régiments d’infanterie, qui permettraient à ces catégories, en raison de leurs compétences techniques et scolaires, d’occuper les postes « embusqués » dans les compagnies Hors Rang (ordonnances, fourriers, secrétaires, téléphonistes, etc.).

Un échantillon plus solide, centré sur cette catégorie, permettrait peut-être de montrer que la trajectoire des hommes les plus dotés en capital social et scolaire révèle un éventail plus large entre le sacrifice réclamé aux officiers de réserve, dont la mortalité est supérieure à la moyenne, et les fortes capacités d’embusquage dans l’armée. À l’inverse, les cultivateurs, groupe le plus nombreux, se caractérise par une moindre compétence technique et scolaire. Pour cette raison, ces derniers sont plus exposés à toutes les échelles : celle des armées où ils sont placés en majorité dans l’infanterie et celle de l’infanterie où ils peuvent plus difficilement échapper aux premières lignes. Ces données permettent ainsi de comprendre le lourd tribut payé à la guerre par la paysannerie Savoyarde dans les tranchées et la densité rurale des monuments aux morts dans les deux départements[[26]](#footnote-27).

Le rapport des mobilisés à l’armée et les trajectoires militaires socialement différenciées permettent en définitive de relativiser la question de « l’état d’esprit » des soldats au moment de la mobilisation[[27]](#footnote-28). Cette notion se révèle trop imprécise par ce qu’elle regroupe d’opinions diverse et par l’impossibilité, faute d’instruments appropriés, d’établir partir des témoignages de l’été 1914 un sondage d’opinion publique. Confronté à la diversité des témoignages sur « l’état d’esprit » des mobilisés, l’historien est en définitive condamné à un inventaire stérile des opinions ou à la recherche illusoire d’une « opinion moyenne ». De plus, l’idée qu’il existerait un « état d’esprit » présuppose une opinion bien tranchée sur la mobilisation. Or beaucoup de soldats, et peut-être même la majorité, n’expriment pas forcément un point de vue personnel, point de vue qui, du reste, ne joue pas un rôle décisif dans la « décision » de rejoindre l’armée. Comme l’écrit l’ébéniste Honoré Coudray, « on leur a dit de venir, ils sont venus », de la même manière qu’ils se sont auparavant rendus aux appels du service militaire, par une forme de conditionnement qui ne s’accompagne pas toujours d’une longue dissertation sur la légitimité d’une guerre contre l’Allemagne. Enfin, l’idée d’une opinion moyenne tend à uniformiser les positions des soldats face à la guerre dans le sillage de la propagande de l’Union sacrée. Or, l’idée d’une communauté combattante, portée par des valeurs communes, permet de légitimer et de dissimuler un certain nombre de clivages sociaux face à l’expérience militaire (embusquage, promotions militaires, etc.), clivages révélés par les registres matricules. L’analyse quantitative de ces registres permet en définitive d’échapper aux pièges de l’uniformisation des parcours combattants en administrant la preuve des différences sociales sous l’uniforme et en saisissant les déterminismes en jeu dans l’expérience guerrière. Elle constitue de ce point de vue un outil solide pour une histoire sociale de la Grande Guerre.

**Graphique 1 : Part des hommes servant dans l’infanterie dans chaque catégorie socioprofessionnelle pendant le service et après la mobilisation**

**Graphique 2 : Part des hommes servant dans les armes « protégées » (cavalerie, artillerie, train, génie) dans chaque catégorie socioprofessionnelle pendant le service et après la mobilisation**

**Graphique 3 : Part des décès dans chaque arme**

**Graphique 4 : Part des décès dans chaque catégorie socioprofessionnelle**

**Graphique 5 : Part des hommes ayant atteint un grade pendant le service militaire dans chaque catégorie socioprofessionnelle**

**Graphique 6 : Part des hommes ayant atteint un grade pendant la guerre dans chaque catégorie socioprofessionnelle**

**Graphique 7 : Part des hommes servant dans les services administratifs dans chaque catégorie socioprofessionnelle avant et après la mobilisation.**

**Graphique 8 : Part des hommes de l’infanterie disparus et/ou prisonniers dans chaque catégorie socioprofessionnelle**

**Tableau de codage des catégories socioprofessionnelles**

|  |  |
| --- | --- |
| Cultivateurs | Cultivateur, horticulteur, jardinier, jardinier-horticulteur, vigneron, viticulteur. |
| Artisans | Ajusteur, ajusteur au P.L.M, apprenti maréchal-ferrant, batelier, bûcheron, carrossier,  chamoiseur, charbonnier, charpentier, charpentier-menuisier, charron, forgeron, chaudronnier, chaudronnier en cuivre, chauffeur, chauffeur-mécanicien, cocher, cocher d'omnibus, contremaître de moulin, cordonnier, cultivateur-charron, ébéniste, électricien, émailleur, employé de soieries, entrepreneur-ferblantier, ferblantier, plombier-forgeron, forgeron et maréchal ferrant, fumiste, homme d'équipe, maçon, menuisier et maréchal-ferrant, marinier, mécanicien, mécanicien dessinateur, mécanicien gareur, mécanicien sur automobile, bicycliste-automobiliste, mécanicien-ajusteur, mégissier, menuisier, menuisier-charpentier, menuisier-modeleur, meunier, mineur, monteur-chaudronnier, monteur électricien, ouvrier, ouvrier-papetier, ouvrier bandagiste, ouvrier d'industrie, ouvrier restaurateur, palefrenier, peintre en voitures, plâtrier, plâtrier-peintre, plombier, poêlier, sabotier, scieur, scieur de long, torpilleur, sculpteur sur bois, sellier, serrurier, tailleur, tailleur de pierre, tailleur d'habits, tailleur d’uniforme, tanneur, tapissier, teinturier tôlier, tonnelier-zingueur, tourneur sur métaux, tulliste, typographe voilurier, voiturier, zingueur. |
| Commerce | Boucher, boucher-charcutier, boulanger, caviste, charcutier, coiffeur, commerçant, commis-chapelier, confiseur, créancier, cuisinier, employé de commerce, employé d'hôtel, épicier, fleuriste, fromager, garçon boucher, garçon de café, garçon de cantine, garçon de chambre, garçon de magasin, garçon de restaurant, garçon de salle, garçon de table, garçon de ville, garçon d'hôtel, garçon épicier, garçon fromager, garçon laitier, garçon marchand de vins, garçon-boucher, horloger bijoutier, hôtelier, laitier, maître d'hôtel, négociant, négociant en bestiaux, pâtissier, sommelier, tripier, voyageur de Commerce. |
| Employés | Aide des postes et télégraphes, clerc de notaire, commis de pharmacie,  comptable, comptable au crédit lyonnais, contrôleur des trams,  employé, employé à l'asile, employé au chemin de fer, employé de banque, employé de bureau, employé de cercle, employé de comestibles  employé de commune, employé de garage, employé de magasin,  employé de pharmacie, employé d'entreprise, employé des postes,  employé d'Hôtel, employé d'usine, facteur auxiliaire, géomètre de cadastre, infirmier secrétaire de mairie, sténodactylographe, surnuméraire des Postes, surveillant. |
| Catégorie supérieure | Artiste lyrique, chimiste, contrôleur des contributions directes,  élève à Henri IV, élève-maitre, étudiant, étudiant à l'école de notariat,  étudiant à l’école normale, étudiant en droit, étudiant en médecine,  étudiant en pharmacie, étudiant vétérinaire, instituteur, instituteur congréganiste. |

1. Cité dans Daniel Legat, Anthony Pinto, *Les Savoyards et la guerre : les combattants de 14-18*, Grignon, Ed. 3dvision, 2013, p. 39. [↑](#footnote-ref-2)
2. *Ibid*., p. 46 [↑](#footnote-ref-3)
3. *Ibid*., p. 46. [↑](#footnote-ref-4)
4. Sur les limites méthodologiques de cet usage des citations, voir Antoine Prost, *Douze leçons sur l’histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 291-293. [↑](#footnote-ref-5)
5. Sur la nécessité de situer les témoins combattants, Voir Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Seuil, 2013, p. 387-439. [↑](#footnote-ref-6)
6. Les registres matricules sont des fiches tenues sur chaque soldat par les services du recrutement. Ils nous renseignent sur les origines sociales et géographiques des soldats et sur leur expérience militaire. [↑](#footnote-ref-7)
7. Jules Maurin, *Armée, guerre, société : soldats languedociens, 1889-1918*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 750 p. [↑](#footnote-ref-8)
8. Les étudiants dont les noms suivent ont participé à l’élaboration de cette base de données: Laurie Barralon, Florian Bene, Alexia Betemps, Julien Borrego, Arnaud Buvril, Gérard Capecchi, Sébastien Carret, Thomas Clément, Paul Desnoel, Evelyne Fourmeaux, Anthony Genand, Alizé Joly, Corentin Labyt, Amélie Le Tertre, Nicolas Poilleux, Myriam Orset, Mathieu Ottenwaelder, Aurélien Rigolet, Maxime Tacheau et Martin Tison. Qu’ils en soient ici remerciés. [↑](#footnote-ref-9)
9. Ce chiffre correspond au relevé exhaustif des soldats situé sur ces cantons. La taille de cet échantillon permet de réduire les marges d’erreurs de manière significative. Claire Lemercier, Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l’historien*, Paris, La découverte, 2008, p. 25. [↑](#footnote-ref-10)
10. Dans le Languedoc, Jules Maurin montre que les classes les plus touchées par la mort au combat sont comprises entre le classe 1900 et 1915, soit l’ensemble des hommes ayant entre 20 et 35 ans en 1914. Jules Maurin, *Armée, guerre, société*… op. cit., p. 443-444. [↑](#footnote-ref-11)
11. Voir à ce sujet, André Loez, « Autour d’un angle mort historiographique. La composition sociale de l’armée française en 1914-1918 », *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, 2008/3, n°9, p. 32-41. [↑](#footnote-ref-12)
12. C’est-à-dire, dans la majorité des cas, les hommes n’ayant pas dépassé le niveau du certificat d’études primaires. [↑](#footnote-ref-13)
13. Voir les conclusions de Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchées ?*... op. cit., p. 373-385. [↑](#footnote-ref-14)
14. Hélène Bariot-Duchêne, Aristide Chambaz, Chantal Fontanel, *Chroniques de guerre : Anthy 1914-1918 : « les pommes de terre ont mauvaise mine »*, Paris, L’Harmattan, 2007, 243 p., *Poilus Savoyards, 1913-1918 : chronique d’une famille de Tarentaise*, correspondance réunie et présentée par Jacques Lovie, Chambéry, J.C et J.F Lovie, 1981, 246 p. ; *La chasse à l’homme. Lettres de guerre et carnet journalier d’Antoine Martin (1914-1915)*, présenté par Richard Deschamps-Berger, Saint-Michel de Maurienne, Ed.73, 1989, 158 p. [↑](#footnote-ref-15)
15. Frédéric Rousseau, *Service militaire au XIXe siècle : de la résistance à l’obéissance. Un siècle d’apprentissage de la Patrie dans le département de l’Hérault*, Montpellier, UMR 5609 du CNRS-ESID, 1998, 224 p. [↑](#footnote-ref-16)
16. Selon les calculs de Jules Maurin, le pourcentage d’insoumission est de 0,55 % au centre de recrutement de Béziers et de 1,3 % dans celui de Mende entre 1889 et 1913. Le pourcentage d’insoumission varie peu en 1914, de 0,85 % à Béziers, il passe à 2,73 % à Mende. Jules Marin, *Armée, guerre, société*… op. cit., p. 309-310 et 379. [↑](#footnote-ref-17)
17. Odile Roynette, *Bon pour le service. L’expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 2000, p. 219-401. [↑](#footnote-ref-18)
18. Sur la crise de conscience traversée par l’armée française à la fin du XIXe siècle, voir Raoul Girardet, *La société militaire dans la France contemporaine (1815-1939)*, Paris, Plon, 1953, p. 248-279. Sur la crise de recrutement des sous-officiers rengagés, voir Pierre Carles, *Un historique du sous-officier français*, Pais, SIRPA-Terre, 1988, p. 134-140. [↑](#footnote-ref-19)
19. Ils sont 17 à avoir atteint le grade de sous-officier durant le service contre 10 pour les commerçants, 8 pour les cultivateurs et 6 pour les artisans et ouvriers. Les 10 officiers de réserve nommés à l’issue du service militaire appartiennent tous à cette catégorie. [↑](#footnote-ref-20)
20. Mathieu Marly, Stéphane Lembré, « À l’école du régiment. Instruction, culture scolaire et promotion dans les rangs de l’armée française au XIXe siècle », *Revue d’histoire du XIXe siècle*, 48/2014, p. 145-161. [↑](#footnote-ref-21)
21. Ce type de recrutement a une influence directe sur l’expérience militaire des normaliens. Voir Nicolas Mariot, « Pourquoi les normaliens sont-ils morts en masse en 1914-1918 ? Une explication structurale », *Pôle Sud*, 2012/1, n°36, p. 9-30. [↑](#footnote-ref-22)
22. Si cette catégorie reste la plus importante dans les postes d’officiers en temps de guerre (12 sur 18), elle devient minoritaire parmi les sous-officiers (15 sur 78) et parmi les caporaux (9 sur 58). [↑](#footnote-ref-23)
23. Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ?*... op. cit., p. 65-84. [↑](#footnote-ref-24)
24. Cette question reste débattue. Dans sa thèse consacrée aux embusqués Charles Ridel s’oppose à l’idée d’un embusquage socialement différencié. Charles Ridel, *Les embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007, 348 p. [↑](#footnote-ref-25)
25. La constitution d’un échantillon centré sur cette catégorie est en cours dans le cadre d’un travail de recherche avec des étudiants de troisième année. [↑](#footnote-ref-26)
26. Voir à ce propos les travaux de Christian Sorrel. Christian Sorrel, *La Savoie 1914-1918*, Chambéry, Société Savoisienne d’histoire et d’archéologie, 1986, 68 p. [↑](#footnote-ref-27)
27. Les réflexions qui suivent sont directement empruntées à André Loez. André Loez, « Pour en finir avec le « moral » des combattants » dans Jean-François Muracciole et Frédéric Rousseau, *Combat : hommage à Jules Maurin, historien*, Paris, M. Houdiard, 2010, p. 106-119. [↑](#footnote-ref-28)